

COMPTE-RENDU
REUNION ETUDE ACTION
« Pour un soutien territorial innovant des services associatifs rendus à la population »
13 JUIN 2013 – PAYS DE MORLAIX

Lieu : CCI Morlaix

Etaient présents :

| | Associations |
|--------------------|--|
| Guizien Dominique | « N'avez pas nos vallées » |
| Rousseau Jacques | Citoyen » motivé » |
| Chiron Vanessa | CAF - Pluri'ailes |
| Dugué André | Dansevien St Martin et correspondant Kendalc'h |
| Gauffeny Martine | CPCA |
| Hervé Yannick | CPCA |
| Guichen Lucile | Bretagne Durable |
| Merret Sandrine | Don Bosco |
| L'Allain Véronique | SEW |
| Toupet Joy | CPIE |

I) La séance s'ouvre sur une présentation de quelques chiffres sur le monde associatif dans le Pays de Morlaix [par Antoine LE ROUX (Réseau d'Echange et de Services aux Associations du pays de *Morlaix* - RESAM) et Anne Robic (L'Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire - Adess)]

En termes d'emploi, nous retiendrons que :

- Les associations représentent 11,5 % des effectifs salariés totaux sur le Pays = **employeur principal de l'E.S.S** devant les coopératives, mutuelles et fondations.
- Entre 2005 et 2010, la croissance de l'emploi associatif est de +8% (contre -1% dans l'économie privée hors ESS) sur le Pays de Morlaix
- Une croissance de l'emploi forte dans l'hébergement médico-social et l'aide à domicile, mais aussi le spectacle vivant et le sport.
- 2350 associations sont actives sur le Pays de Morlaix, 16% des habitants du Pays s'engagent bénévolement dans des associations

La vie associative est une composante forte et essentielle de l'Economie Sociale et Solidaire en Pays de Morlaix. Le secteur associatif irrigue fortement les secteurs :

- de l'action sociale et de l'hébergement social et médico-social

- de l'enseignement
- du sport
- du soutien aux entreprises
- du secteur culturel et socio-culturel
- de la solidarité
 - de l'interculturalité
 -

On notera également que 80 % des associations ne reçoivent aucune subvention, alors que 7 % des associations reçoivent 70 % de la totalité des subventions publiques. (Origine des financements : 51% public / 49% privé)

| |
|---|
| <p>FINANCEMENT PUBLIC : 13 % communes et intercommunalités, 11 % départements, 11 % État 3,5% Région 9% organismes sociaux</p> |
|---|

II) PRESENTATION DE L'ETUDE –ACTION « Pour un soutien territorial innovant des services associatifs rendus à la population »

Dans le cadre d'un partenariat entre la CPCA et l'UBAPAR, Yvon Le Scornet (directeur UBAPAR) est chargé de réaliser une étude-action dont les **enjeux sont les suivants** :

- permettre aux associations de prendre place dans des schémas globaux de services en contribuant au mieux vivre-ensemble sur les territoires.
- Améliorer la complémentarité entre : les initiatives de l'Etat - les collectivités - leur groupements - des acteurs à buts lucratif et non lucratifs.

Les objectifs de cette étude-action :

- Repérer les conditions permettant le développement de services associatifs de qualité aux populations : mobilisation, partenariats, accompagnement.
- Faire des propositions pour renforcer les liens entre communautés de communes et associations, et pour renforcer les complémentarités entre fédérations et soutiens territoriaux.
- Faire des propositions pour les politiques territoriales 2014-2020

4 pays sont concernés par cette étude :

- 1) Le Pays de Morlaix
- 2) Le Pays COB
- 3) Le Pays de Redon/Vilaine
- 4) Le Pays de Dinan

La volonté de mener cette étude part des **constats suivants**:

Des freins

- Un fort cloisonnement entre les acteurs
- Des associations peu préparées à s'organiser à l'échelle des intercommunalités

Des leviers

- Des initiatives insuffisamment repérées : école multi-sports, semaine du goût,

regroupements ALSH, projets partagés...

- Des demandes d'accompagnement à améliorer

Trois axes de travail sont proposés :

Repérer les services existants et en émergence, d'envergure intercommunale proposés à la population par des associations

Repérer les compétences intercommunales qui contribuent à la mise en œuvre de services associatifs

Repérer les dispositifs territoriaux de soutien à l'emploi associatif et aux associations et leurs modes d'intervention

III) CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS A LA REFLEXION

Les participants sont invités à travailler en groupes sur les deux grands thèmes suivants :

1 / Les relations des associations aux intercommunalités

- points positifs
- points négatifs
- améliorations à envisager

2/ Les relations entre associations sur le territoire

- point positifs
- points négatifs
- améliorations à envisager

ELEMENTS PRINCIPAUX A RETENIR DE CETTE REFLEXION COLLECTIVE

Les Relations Collectivités / Associations

→ résumé des points positifs par les participants :

- ▣ écoute, volonté de compréhension, présence de terrain d'un ensemble d'élus
- ▣ beaucoup d'associations soutenues dans une diversité de domaines de compétences
- ▣ techniciens compétents
- ▣ des moyens à mettre à disposition, pour développer des projets importants, pour créer un environnement favorable aux projets associatifs.

→ réactions des participants

- ▣ Les situations peuvent varier du tout au tout. Selon les collectivités concernées, on observe de grandes différences. Dans certaines Communautés de Communes, on ne ressent aucun soutien, aucune écoute. Il est donc difficile de généraliser à l'échelle du Pays de Morlaix.
- ▣ Les personnes présentes à la réunion ne sont pas vraiment représentatives car essentiellement de Morlaix Communauté.

- ▣ A noter qu'il existe aussi des associations qui travaillent sur plusieurs communautés de communes.
- ▣ Le soutien dépend aussi beaucoup des services et des compétences de la Communauté de Communes.
- ▣ La question du « lobbying associatif » est à travailler auprès de l'ensemble des collectivités.

→ Points négatifs :

- ▣ Souvent manque d'interlocuteurs
- ▣ pas de personnel, d'élus à l'écoute
- ▣ Lourdeurs administratives
- ▣ élus pas au courant de nos projets, jugent les associations comme des entreprises, évaluent sur le coût, demandent de plus en plus d'autofinancement
- ▣ modalités d'aide sur un an qui ne permettent pas une vision à long terme
- ▣ manque de connaissance, de compétences fines de chaque collectivité

→ réactions des participants

- ▣ difficulté de créer du lien, des passerelles entre les services. Une fois « inscrit » dans un service, extrêmement difficile d'en sortir. A qui donner ses dossiers quand on touche à plusieurs compétences ?
- ▣ Dans les autres Com Com, aucun domaine de compétence ne va soutenir la vie associative, pas d'interlocuteurs. Ne rentre pas dans leurs budgets. Il n'y a même pas le lieu ni l'espace d'un début de dialogue.
- ▣ Les relations Com Com / Assos sont les mêmes qu'avant entre Assos et Mairies. Dès que les élus communaux ne soutiennent plus parce que la compétence passe à la Com Com, les élus ne se déplacent plus car ils ne financent plus, alors que le service rendu à leur population reste le même. On aimerait bien qu'ils soient là même s'ils ne sont plus financeurs directs.
- ▣ Constat d'une forte distanciation quand on passe de la Mairie à la Communauté de Communes. Les relations restent à un niveau technique. Quand les choses se passent à l'échelle communale, il y a davantage d'échanges. Les élus s'intéressent plus à ce qui se fait sur leur commune.
- ▣ Les relations dépendent fortement des personnes... Dès que les élus changent il faut tout reprendre à zéro pour les convaincre.
- ▣ Les élus communaux sont dépossédés quand un dossier passe à l'échelle intercommunale. L'intermédiaire joué par les services techniques conduit à un manque d'appropriation des dossiers par les élus. Avec la nuance apportée que cela dépend aussi des élus.

LES RELATIONS ASSOCIATIONS/ASSOCIATIONS :

→ Points positifs

- ▣ des réseaux locaux (Adess, Resam, Cpie [Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement]...) des collaborations, des événements communs, des lieux ressources, des projets communs.

→ Points négatifs

- ▣ Un système politique qui entraîne une relation de compétition et de concurrence entre les associations

- ▣ absence de mutualisation
- ▣ peu de coopération, manque de passerelles
- ▣ manque de cohérence territoriale : le territoire est grand et ne permet pas de créer une cohérence entre acteurs. Territoires très vastes = individualisme, chacun pense pour soi.
- ▣ Beaucoup d'associations n'ont pas de professionnels. Comment le bénévole peut-il se donner le temps de prendre du recul, voir ce qui se passe ailleurs, travailler avec d'autres... ? Ce n'est pas une démarche facile.
- ▣ Il peut y avoir des associations qui travaillent sur les mêmes champs d'action mais qui ne se rencontrent pas. Si cela peut être vrai à l'échelle communale, cela l'est encore plus à l'échelle intercommunale.

Les réseaux (Adess, Resam) peuvent avoir cette fonction de catalyseur. Il n'est pas question de faire disparaître les petites associations mais bien de se renforcer et développer de nouvelles activités. Un travail accru de coordination, d'aide à l'animation d'un groupe de travail est souhaité par les participants.

Les participants sont invités à proposer quelques pistes d'amélioration des relations entre intercommunalités/ Associations et entre associations. Trois idées sont avancées :

1) Créer des espaces de concertation/co-construction

- Mettre en place une phase préparatoire aux dossiers qui mettent en lien les élus et les associations : présentation des actions, projets, utilité pour la population.
- Identification précise des partenaires, élus et techniciens de la Communauté de communes concernés par l'étude du dossier

2) Créer des points d'appui de proximité (soutien au développement des dynamiques collectives locales)

- En relation avec le RESAM, des associations locales (par communautés de communes) viendraient soutenir les associations : primo-conseils, rassemblement...
- S'il n'existe pas d'association locale pouvant jouer ce rôle, mobiliser les associations et les habitants à la création d'une nouvelle association.

3) Création d'une Maison des Association (lieu physique)

- Créer un lieu de rencontre comprenant des lieux de permanences, des bureaux, des salles de réunions.
- un lieu où l'on peut organiser aussi des rencontres festives
- des partenaires qui pourraient être le RESAM, toutes les associations du Pays de Morlaix, Morlaix Communauté. Lieu préconisé : la Manufacture

Pour conclure cette première réunion des associations :

Yvon Le Scornet précise qu'il va désormais aller rencontrer, sur le terrain, les associations du Pays de Morlaix afin de repérer les projets d'envergure intercommunale existant.

Il souhaite la mise en place d'un groupe technique qui prépare un premier temps de rencontre entre élus et associations en septembre 2013.

Le comité de pilotage de l'étude-action doit se réunir le 16 septembre 2013. Une journée inter-pays(4 pays concernés) pourrait avoir lieu en octobre et formuler des propositions adressées ensuite au Conseil Régional. Avec l'idée que cette démarche puisse aussi faire en sorte que les associations puissent se rencontrer et échanger sur ces sujets.
